

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Proposition - Affectation du résultat et des réserves de l'exercice

SITUATION NETTE AVANT AFFECTATION :

Report à nouveau de l'année antérieure : 0 €
Réserve légale : 100 €
Réserves facultatives : 31 015,27 €
Pertes : -16 995,54 €

Imputation des pertes

La Collectivité des Associés approuve la proposition de la Présidence et décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 30/09/2024 s'élevant à 16 995,54 € de la manière suivante :
- Affectation des réserves facultatives : 16 995,54 €

SITUATION NETTE APRÈS AFFECTATION :

Report à nouveau : 0 €
Réserve légale : 100 €
Réserves facultatives : 14 019,73 €

Indication au titre des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts

La Collectivité des Associés prend acte, pour répondre aux prescriptions de l'Article 243 bis du code général des impôts, qu'au titre des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

Certifié conforme par la Présidence

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

(Extrait du PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 20/02/2025 de l'exercice clos le 30/09/2024)

Décision - Affectation du résultat et des réserves de l'exercice

SITUATION NETTE AVANT AFFECTATION :

Report à nouveau de l'année antérieure : 0 €

Réserve légale : 100 €

Réserves facultatives : 31 015,27 €

Pertes : -16 995,54 €

Imputation des pertes

La Collectivité des Associés approuve la proposition de la Présidence et décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 30/09/2024 s'élevant à 16 995,54 € de la manière suivante :

- Affectation des réserves facultatives : 16 995,54 €

SITUATION NETTE APRÈS AFFECTATION :

Report à nouveau : 0 €

Réserve légale : 100 €

Réserves facultatives : 14 019,73 €

Indication au titre des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts

La Collectivité des Associés prend acte, pour répondre aux prescriptions de l'Article 243 bis du code général des impôts, qu'au titre des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par la Présidence

Monsieur Nicolas CHARLES



2024 09 30 Comptes annuels GREFFE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024



441 PICTURES

7 CHE DE MENEZ ROUE
29170 FOUESNANT

SIREN : 838.089.019

Forme juridique : SAS

YELLODIT

SIREN : 792043747

4 rue Voltaire, 44000 NANTES

Sommaire

Bilan	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Annexe	6
Préambule	7
Principes et méthodes comptables	8
Postes du bilan et du compte de résultat	10

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	8 715	6 354	2 361	4 236
Autres immobilisations corporelles	86 889	53 552	33 336	30 618
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	95 619	59 906	35 712	34 869
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				2 599
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	38 933	5 580	33 353	28 359
Autres créances	4 808		4 808	1 234
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie				
DISPONIBILITÉS ET CHARGES				
Disponibilités	23 649		23 649	32 299
Charges constatées d'avance	2 855		2 855	3 722
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	70 245	5 580	64 665	68 214
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	165 864	65 486	100 378	103 083

Bilan passif

Postes	30/09/2024	30/09/2023
Capital (dont versé...)	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves indisponibles		
Autres réserves	31 015	27 758
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-16 996	3 257
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	15 120	32 115
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 397	26 994
Emprunts et dettes financières diverses	23 127	14 984
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 723	12 055
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 221	4 400
Dettes fiscales et sociales	19 790	12 534
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	85 258	70 968
Écarts de conversion - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	100 378	103 083

Annexe





Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **30/09/2024** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/10/2022** à **30/09/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **100 377,74 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-16 995,54 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	8 715	683		9 397
Autres immobilisations corporelles	86 889	11 737		98 626
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15			15
Prêts				
Autres immobilisations financières	15			15

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
- (B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	6 354	1 930		8 284
Autres	53 552	20 179		73 731
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
- (B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	18 482	18 482		
Personnel et comptes rattachés	767	767		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	130	130		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	2 786	2 786		
TVA	257	257		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	90	90		
Charges constatées d'avance	2 730	2 730		
TOTAL	25 241	25 241		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	2 730	
TOTAL	2 730	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	1 000	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	1 000	

Capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	1 000				1 000
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	100				100
Autres réserves	31 015			- 16 996	14 020
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	- 16 996	10 425		16 996	10 425
TOTAL	15 120	10 425			25 545

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	29 097	29 097		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 780	9 780		
Personnel et comptes rattachés	4 468	4 468		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	3 190	3 190		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	5 363	5 363		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	175	175		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 048	3 048		
Autres dettes	1 015	1 015		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	56 136	56 136		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 320			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 620			
Emprunts et dettes contractés auprès des ...	3 048			

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	525	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	- 767	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	- 130	
État - Charges à payer	143	
TOTAL	- 228	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		



YELLODIT

SIREN : 792043747

4 rue Voltaire, 44000 NANTES